



SOMMAIRE

Edito	1
Travaux	2
Intercommunalité	2
Vie scolaire	3
Saint-Denis	4
Inauguration de la place Abbé Guillaume	4
Vie municipale : Ce qu'il faut savoir	5
Un nouveau disque de stationnement	5
Elections 2012	5
Chorale Syntonie	6
Forum des associations	6
Les Assos nous disent	7
Offres d'emplois	8
Agenda	8

Edito

Chers Ardonnais,

Avant d'aborder les changements et les différents sujets sur lesquels nous avons travaillé depuis notre dernière lettre, je tenais à féliciter les enseignants et les élèves d'Ardon pour le travail effectué lors de la dernière année scolaire, puisque notre école a obtenu de très bons résultats au niveau du département : la classe de CP/CE1 a gagné le défi web45 et les 18 CM2 sont tous passés brillamment en 6^{ème}. Je pense que ces résultats sont de nature à rassurer et lever les derniers doutes sur la qualité d'une classe à 3 niveaux.

Une nouvelle rentrée vient de s'effectuer, beaucoup de nouveautés cette année dans nos classes : de nouvelles institutrices sont arrivées dans notre école, la Directrice Valentine Bouisset est rentrée de son congé de maternité, et un nouvel agent communal a été recruté pour assurer la pause méridienne.

Vous avez certainement observé que des travaux sont en cours sur le chemin de la Procession. Cela occasionne, certes, quelques contraintes et désagréments mais la gêne est momentanée, et c'est pour un meilleur confort à venir puisque les accès des espaces périscolaires seront entièrement rénovés et sécurisés.

Les travaux devraient s'achever aux alentours de la fin octobre. Merci à toutes et à tous pour votre patience et votre compréhension.

Le projet de Skate Park a été voté au dernier Conseil Municipal et devrait être

à la disposition de ses jeunes utilisateurs au printemps.

Nous avons effacé les traces d'incivilité sur les murs du gymnase et la procédure judiciaire pour les désordres de construction a été engagée. J'espère que cela va nous permettre d'établir les causes des fissures afin d'y remédier.

Votre Conseil travaille sur le projet de reprise des parties communes des lotissements qui souhaiteraient intégrer le domaine communal. Ce projet, qui devrait concourir à rassembler les différentes parties de notre village et favoriser ainsi son unité, verra le jour en 2012.

En ce qui concerne l'intercommunalité, le planning indiqué lors de la réunion publique suit son cours, une réunion finale de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) aura lieu fin décembre et statuera sur les propositions du Préfet. Nous pourrions vous en dire davantage dans notre prochaine lettre.

Enfin, concernant nos finances, les résultats 2011 devraient être conformes à nos prévisions. Pour ce qui est de 2012, bien que n'ayant pas encore toutes les données nécessaires, je peux vous assurer que nous resterons extrêmement vigilants afin de respecter les engagements pris auprès de vous dans ce domaine.

Le Maire, **Michel TATIN**



La Lettre

121, route de Marcilly
45160 ARDON

Tél. : 02 38 45 84 16

Fax : 02 38 45 84 05

Courriel : mairie@ardon45.fr

Site Web : www.ardon45.fr

Directeur de la publication :

Michel TATIN

Rédaction et réalisation :

Commission Communication

Conception et impression :

Sologne Graphic

Crédits photos : **Mairie d'Ardon**

Dépôt légal : **octobre 2011**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du Canton de La Ferté Saint-Aubin

Le projet du nouveau complexe aquatique avance



Implanté sur l'emprise actuelle de la piscine du Cosson, ce complexe dont le coût total de la tranche ferme est estimé à 4 875 000 € HT (plus de 6 millions d'euros hors taxes avec la tranche optionnelle), pourra accueillir toute l'année les scolaires de la maternelle au collège, les associations, tous les publics et les touristes.

La phase de pré-études est maintenant terminée et suite aux différents appels d'offres, les marchés de prestation intellectuelle, coordination SPS et contrôle technique, ont été respectivement attribués aux sociétés Qualiconsult et Bureau Véritas, pour un montant de 65 000 € TTC. **Les plans de l'avant-projet seront à la disposition des Ardonnais, exposés à la Mairie, du 24 au 29 octobre (semaine 43).**

Le service d'assainissement non collectif (SPANC)

Une campagne de vidange et de curage des fosses septiques, destinée à tous les habitants de la Communauté de Communes du canton de la Ferté Saint-Aubin qui sont en assainissement autonome, a été initiée par le SPANC, et sera opérationnelle dès le 15 octobre prochain.

Cette campagne s'adresse à tous les publics, particuliers, entreprises etc., et permettra aux usagers de bénéficier de tarifs préférentiels (187€), grâce à un contrat de prestations de services passé avec la SOA (filiale de Veolia).

Pour ce qui concerne le diagnostic 2012 des installations autonomes, c'est-à-dire, les installations qui ne sont pas raccordées à l'assainissement collectif du bourg, une réunion publique aura lieu **le jeudi 3 novembre 2011 à 19h**, sous la structure située derrière la mairie.

Chaque personne concernée recevra un courrier personnalisé l'invitant à cette réunion.

Pour toute information, s'adresser à Benoît DELOHEN au 02 38 76 65 16.

Les travaux chemin de la Procession

Évoqué chaque hiver par les parents d'élèves, ce projet d'aménagement des espaces périscolaires a été soutenu et repris par le conseil municipal en 2010.

C'est pourquoi, le Maire, Michel Tatin, a organisé cet été deux réunions d'information auxquelles les riverains concernés ont été conviés. Cela a permis de répondre aux légitimes questions et attentes de tous.

Pelleteuses et autres engins de chantier s'activent pour creuser les tranchées relatives aux réseaux (eaux pluviales, eau potable, eaux usées). En même temps, les câbles aériens France Télécom et ERDF seront enfouis pour conforter l'esthétique du lieu et prolongés jusqu'au bout du chemin, ce qui permettra à terme d'alimenter de futurs éventuels riverains.

Une liaison piétonnière sécurisée sera créée pour les enfants et autres promeneurs qui pourront l'emprunter de l'école à la route de Jouy, ne traversant alors qu'un seul passage piétons en face du pré communal pour se rendre au gymnase. Ce bouclage reliant ces deux secteurs de la commune permettra d'irriguer ces pôles importants de la vie ardonnaise.

Un parking paysager de 24 places, planté d'arbres et d'arbustes valorisera l'espace et facilitera la vie quotidienne des riverains, des parents d'élèves, du personnel enseignant et des associations utilisatrices de la garderie et de la salle Jean du Lis. Ce parking pourra également être très apprécié les week-ends et jours de fêtes.

Dès la rentrée de novembre, les utilisateurs du chemin de la Procession circuleront sur une voirie bitumée, ce qui améliorera la sécurité et le confort d'utilisation.

Signature du Contrat de Pays



M. François BONNEAU, président de la **Région Centre** et M. Hubert FOURNIER, président du **Pays Sologne Val Sud** ont signé lundi 26 septembre à Neuvy-en-Sullias, le **3^{ème} Contrat Régional de Pays**.

Fruit d'un travail commun entre les élus et acteurs du territoire et la Région Centre, ce 3^{ème} Contrat est doté d'une enveloppe de 4 113 000 € pour la période 2011-2015, et doit favoriser l'émergence de projets structurants pour le territoire avec des priorités affichées en matière de sport (complexe aquatique) de services à la population (enfance, maisons de santé) et de performance énergétique.



Dans notre école...

La rentrée des classes 2011-2012 s'est effectuée en présence de nombreux parents, dans les meilleures conditions.

Le retour de la Directrice, Valentine Bouisset, suite à son congé de maternité, a été vivement apprécié ainsi que l'arrivée d'une toute nouvelle équipe d'enseignantes, jeunes et motivées. Les 75 élèves sont répartis de la manière suivante :

Madame BOUISSET 75% (Mme THIS 25%)	31 élèves	Maternelles Petite Section	14 élèves
		Maternelles Moy. Section	3 élèves
		Maternelles Grande Section	14 élèves
Madame CAILLARD 75% (Mme COLLANGE 25%)	26 élèves	CP	12 élèves
		CE1	14 élèves
Madame LEROY	18 élèves	CE2	10 élèves
		CM1	4 élèves
		CM2	4 élèves
		TOTAL	75 élèves

Centre de loisirs

Le Conseil Municipal du 20 juin dernier a autorisé M. le Maire à signer 2 conventions avec les communes d'Olivet et de Marcilly-en-Villette, afin que celles-ci puissent accueillir les enfants d'Ardon dans leurs Centres de Loisirs sans hébergement.

La gestion de ces structures est assurée par l'Association Cigales et Grillons, professionnels du secteur reconnus, dans les mêmes conditions que pour les enfants de ces communes.

Par ailleurs, le Conseil Municipal du 20 Juin a également décidé que la participation communale s'élèverait à 20 € par jour et par enfant.

Les parents n'auront donc à s'acquitter que de la somme restant à leur charge (déduction faite de la somme de 20 € par jour et par enfant réglée directe-

ment par la commune au prestataire du centre). Les résultats du questionnaire distribué aux familles au printemps dernier, afin d'évaluer les besoins en matière de garde les mercredis et vacances scolaires, faisaient apparaître qu'une vingtaine d'enfants pourrait être intéressée.

Bien entendu, les capacités d'accueil sont réglementées et le nombre d'enfants accueillis dépendra des places disponibles. La convention avec Marcilly (la Grande Récré) fonctionne depuis le 1^{er} juillet. La convention avec Olivet sera opérationnelle dès les vacances de la Toussaint..

Merci de bien vouloir vous faire connaître en Mairie pour bénéficier de ce service périscolaire.

pro et BAFA, en tant qu'adjoint d'animation devrait concourir à faciliter le déroulement de la pause méridienne, d'autant que les enfants le connaissent déjà puisqu'il avait fait un remplacement en 2010.

Deux agents techniques assurent la maintenance des jeux de cour et les interventions techniques courantes dans l'école, les autres bâtiments périscolaires et le Gymnase.

La Municipalité continue de favoriser la découverte de la musique grâce à la présence d'une intervenante spécialisée qui permet aux enfants de s'initier à la pratique instrumentale et à la découverte des sons.

Enfin, le BO (Bulletin officiel) du 1^{er}/09/2011, consacré à l'Instruction morale et civique à l'école primaire, permettra, espérons-le, la transmission des principes essentiels de la morale universelle !



INFOS PRATIQUES

Garderie périscolaire

Les tarifs appliqués à la garderie périscolaire restent inchangés cette année.

Cependant, en raison de retards répétés, malgré l'horaire de fermeture repoussé à 18h30, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place l'application d'une amende de 5 €, pour les familles qui n'auront pas récupéré leurs enfants après 18h30 et qui n'auront pas prévenu la garderie. L'amende sera effective après 3 retards.

Cantine : Tarif 2011/2012

Par délibération en date du 20 juin 2011, le Conseil Municipal a fixé le tarif enfant de la cantine qui s'élève aujourd'hui à 3 €, contre 2,95 € l'année dernière.

Le tarif adulte est maintenu à 4 €.

Cérémonie des vœux

Le Maire et les Conseillers Municipaux adresseront leurs vœux à la population :

Le **vendredi 6 janvier 2012 à 18 heures** à la salle de l'Ardoux (gymnase).

Tous les Ardonnais et Ardonnaises sont invités à assister à la traditionnelle cérémonie qui sera suivie d'un cocktail.



© Philippe Devienne - Fotolia

L'abbé Paul GUILLAUME



Curé d'Ardon de 1924 à 1956, historien et écrivain prolifique et curieux, homme de conviction courageux et engagé pendant la 2^{ème} Guerre Mondiale, l'abbé Guillaume méritait bien qu'Ardon lui rendît hommage. Certes, il y a bien la place qui porte son nom depuis quelques années au carrefour, mais la municipalité a souhaité l'honorer d'une manière plus formelle, en apposant une plaque à sa mémoire sur le mur de l'église.

Cette plaque a été dévoilée par M. Michel Tatin, maire d'Ardon, à la sortie de la messe de la Saint-Denis, le 2 octobre 2011. Elle perpétuera le souvenir de ce grand ardonnais d'adoption, ce résistant qui, au plus creux de la guerre, a donné le pain aux habitants en créant ici une boulangerie.

Fête de la Saint-Denis

C'était Top ! Commencée le samedi soir par un concert exceptionnel de Syntonie qui avait invité le groupe gospel - jazz Shine in, la Saint-Denis 2011 a continué fort avec près de 200 participants aux trois Randos VTT du matin pendant que le maire dévoilait la plaque à la mémoire de l'abbé Guillaume à la sortie de la messe traditionnelle, et que le vide-greniers faisait le plein avec 130 exposants !

L'après-midi, principe de maxi-choix oblige, les indiens montaient leurs chevaux de drôle de manière pendant que les séances de présentation et d'apprentissage de danse country se succédaient dans le gymnase (210 participantes/ts), et que le club

de body-karaté d'Ardon faisait des démos spectaculaires de cet art martial mâtiné western...

Une vingtaine d'exposants professionnels proposaient leurs produits, la foule était présente, et un chaud soleil cuisait tout le monde.

Une sacrée Saint-Denis !



Manœuvres du 12^{ème} Régiment de Cuirassiers



Dans le cadre de la formation et de la préparation opérationnelle de ses personnels, le Dauphin Cavalerie souhaiterait établir, de façon pérenne et convenue, une zone de référence et de manœuvres, à proximité du régiment, stationné sur les communes d'Olivet et d'Ardon.

Cette zone civile, en accord avec les municipalités, devrait permettre l'accueil et le déploiement de personnels et de matériels militaires, en intégrant les contraintes techniques et logistiques de toutes les parties. Les secteurs convenus fourniraient alors au régiment, et aux commandants d'unités en particulier, l'espace nécessaire à leur entraînement.

Le premier exercice planifié par le Bureau Operations Instruction du régiment est un entraînement opérationnel régimentaire, qui se déroulera semaine 45 (du lundi 7 au Vendredi 11 novembre 2011).

Environ 300 personnels, une vingtaine de blindés et une trentaine de véhicules militaires participeront à cet exercice dont la zone d'action ne dépassera pas 50km Est/Ouest et 20km Nord/Sud.

La commune d'Ardon est située dans le périmètre retenu.

M. le Maire a rendu un avis favorable.



Ce qu'il faut savoir...

■ 2012 Année électorale : Etes-vous inscrit(e) pour voter ?

L'année 2012 sera une année cruciale pour la vie politique française :

L'élection présidentielle : les dimanches 22 avril et 6 mai 2012.

Les élections législatives : les dimanches 10 et 17 juin 2012.

Etre citoyen c'est remplir son devoir civique, peu importe votre choix, il faut participer à la vie de la cité.

Pour pouvoir voter, **il faut remplir les conditions suivantes :**

- Etre âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin.
- Etre de nationalité française. (Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes).
- Jouir de ses droits civils et politiques.

En principe, **l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans**, (sauf en cas d'emménagement récent,

situation qui doit faire l'objet d'une démarche volontaire).

Tous les Ardonnais déjà inscrits sur la liste électorale de la commune, recevront automatiquement leur nouvelle carte avant le 30 Avril 2012.

Pour ceux qui désirent s'inscrire : **Il faut le faire avant le 31 décembre 2011 :**

- soit en se rendant à la Mairie dans laquelle on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans, ou à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- soit par courrier en envoyant à la Mairie, le formulaire d'inscription.

Documents à fournir dans les 2 cas
Formulaire d'inscription

Disponible en Mairie ou sur Internet

Pièce d'identité

Passeport ou carte nationale d'identité récent : valide ou expiré depuis moins d'1 an.

Si vous êtes devenu français récemment et que vous ne possédez pas encore de pièce d'identité française : pièce d'identité d'origine + une preuve de la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité)

Justificatif de domicile

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- S'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent.
- S'il s'agit de votre résidence : justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune.
- Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

Pour en savoir plus :

- <http://vosdroits.service-public.fr/F1367.xhtml>
- <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

■ Un nouveau disque pour stationner



La réglementation impose de mettre en place le disque européen avant la fin de l'année 2011 pour occuper gratuitement une place sur un des nombreux parkings en zone bleue. Rien de révolutionnaire pour autant. C'est en fait une simple variante du disque auquel nous sommes habitués.

En pratique !

• **Une seule fenêtre avec l'heure d'arrivée.** L'ancien disque comportait 2 fenêtres « heure d'arrivée » et « heure de départ » avec une amplitude de stationnement maximale de 1h30. Le nouveau disque ne comporte, lui, qu'une seule fenêtre. Les automobilistes doivent désormais indiquer uniquement leur heure d'arrivée. La graduation

de l'heure d'arrivée sur le disque s'affiche par tranche de 10 minutes.

• **Un disque utilisable partout !** Comme son prédécesseur, le disque est utilisable partout en France et au-delà nos frontières. Il suffit de se reporter aux panneaux de signalisation sur les parkings pour connaître la durée maximale de stationnement autorisée fixée par la collectivité.

• **Où se le procurer ?** Les disques européens peuvent être achetés en grandes surfaces, magasins auto, etc.

• **A quoi je m'expose si je ne mets pas mon disque ?** Le défaut de présentation du disque ou un dépassement de durée de stationnement vous expose à une amende de 1^{ère} classe (11 € passant à 17 € en août). Néanmoins, information et tolérance prévaudront sur la sanction, les premières semaines de mise en place du disque européen.

■ Ouverture de la chasse pour la campagne 2011-2012

La période de la chasse à tir dans le Loiret s'est ouverte le dimanche 25 septembre et se clôturera le mercredi 26 février 2012.

■ Bureau de Poste

Nouveau : Les résidents du quartier de Limère, (allée des Quatre Vents et allée de Limère) sont désormais rattachés au bureau de poste d'Olivet. Ils peuvent maintenant y récupérer leurs recommandés, colis, etc.

Remarque : le CV6, chemin de Saint-Cyr, reste, quant à lui, dépendant du relais poste d'Ardon, situé à l'intérieur de l'épicerie dont nous rappelons les horaires ci-dessous :

- Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 16h à 18h
- Le samedi : de 8h à 12h.



La chorale Syntonie perd sa tête... Mais pas la boule !



et de sa persévérance. La fidélité de notre public est également la juste récompense de tous ces efforts. Xavier Merceron, membre de la chorale bien connu de notre public ardonnais pour ses talents vocaux, a accepté de lui succéder. Xavier a déjà une première expérience de la direction de chœur et nous sommes convaincus que ses qualités et son talent l'aideront à faire progresser

les choristes et évoluer le répertoire. Karine nous a dirigés une dernière fois en concert à l'occasion de la fête de Saint-Denis. Ce fut un moment d'émotions inoubliables, nous la remercions pour toutes ces années de plaisir partagé. Nous lui souhaitons pleine réussite dans sa nouvelle vie et ses nouvelles fonctions.



Après 16 années passées à diriger la chorale Syntonie avec patience et détermination, Karine Mitterrand a décidé de saisir une opportunité professionnelle qui s'offre à elle et de rejoindre le midi de la France.

Karine, musicienne émérite depuis son plus jeune âge, a décliné sa passion en étant à la fois musicienne, chanteuse et chef de chœur. La solide réputation acquise par Syntonie au sein des chorales amateurs de la région est à n'en pas douter le fruit de son sérieux

Forum des Assos : 10 septembre

Un forum sympathique et décontracté : beau temps, mer belle. La formule raccourcie imaginée par Agnès l'an dernier concentre les visites, les présentations sont plus denses, et tout le monde se retrouve pour le pot de clôture... qui s'est un peu prolongé !

Sur la suggestion d'Alexandre, jeune ardonnais pompier volontaire, nous avons invité les sapeurs-pompiers de Jouy qui sont venus en force, avec deux véhicules ! Nous les en remercions.

L'an prochain, la formule évoluera. Mystère...



Du nouveau au marché !

Vous le trouverez toujours sur la place de l'église avec ses poissons, fruits et légumes le vendredi de 16h à 19h.

A partir de novembre une nouvelle commerçante proposera ses superbes poulets rôtis régionaux et ses spécialités malgaches samoussas, beignets de crevettes, brochettes de poulet au lait de coco, au gingembre etc. On pourra également lui passer des commandes personnalisées d'une semaine sur l'autre.



Nos assos nous disent...

■ Ardon Randonnée



Temps fort en 2011, la célèbre randonnée « les Chemins d'automne en Sologne » fêtera le dimanche 20 novembre sa 25^{ème} édition ! Les animateurs ont concocté de beaux circuits de 30, 20, 15, 10 et 5 km. Les lève-tôt attaqueront à 6h30, et les chargés de famille pourront faire la grass'mat jusqu'à 9 heures... Renseignements au 06.18.24.00.47 et <http://ardon.randonnee.free.fr>

■ Festival d'Ardon



Rendez-vous incontournable de l'automne : le désormais célèbre Catch Musical, avec une affiche exceptionnelle. Le dimanche 16 octobre à 16 heures, sous la Structure, s'affronteront les virtuoses moldaves Efim (violin) et Oleg (accordéon classique) et les frères Ceccaldi, qui revisitent le jazz par leurs improvisations tellement sensibles... Qui va l'emporter ?

■ Tennis Club Ardon

La saison s'est achevée fin juin avec un petit tournoi amical jeunes 9-12 ans, chaque enfant s'est vu remettre une médaille, une entrée à la piscine INOX, une place à l'accrobranche de l'île Charlemagne, un surgrif et un antivibrateur. Un tournoi amical adultes s'est également déroulé, suivi d'un petit barbecue avec les participants et leur famille. Cet été le TCA a proposé des stages aux enfants et



Rentrée de l'école de tennis

aux ados d'Ardon afin de les occuper pendant 2h les après-midi. A notre grand plaisir, plus de 30 enfants d'Ardon et petits-enfants d'Ardonnais ont participé aux après-midis tennistiques. Un succès : nous avons déjà des demandes pour les prochaines vacances, du coup l'entraîneur a déjà programmé une semaine aux congés de Toussaint, ainsi que la première semaine des vacances de Noël. Nous remercions à ce titre la municipalité qui met le gymnase à notre disposition.

Pour ces stages vous pouvez contacter Murielle au 02.38.45.89.88 ou Corinne au 02.38.45.87.40. A bientôt sur les courts !

■ Artistes indépendants de la Région Centre

La sûreté du geste et le mental, l'art et la forme physique sont complémentaires !

Venez rejoindre notre club, tous les lundis de 9h30 à 11h à la salle Jean du Lis et les mardis de 18h30 à 20h au Gymnase de l'Ardoux pour avoir le bonheur de pratiquer le TAI QI QUAN ou le QI GONG afin d'améliorer et de conserver votre capital santé et mémoire (150€ par an pour 2 cours, tarif inchangé).

De plus, sous l'égide de l'Association Familles Rurales, nous initierons gratuitement à ces arts martiaux les enfants volontaires au gymnase de l'Ardoux, le mardi de 17h à 18h. Renseignements et inscriptions à l'AIRC, auprès de l'AFR, Mme Aymard 02.38.45.82.58.

■ Le Karaté, du nouveau

Il y a deux ans, nous créons la section de Body karaté à Ardon : succès ! L'an dernier, nous avons ouvert la formation au karaté (le vrai !) pour

les enfants du primaire : la quinzaine de jeunes karatékas a obtenu sa ceinture jaune en juin. Donc pour cette rentrée, nous ouvrons l'initiation au karaté pour les adolescents. On progresse, on progresse !

Le vendredi soir au gymnase est donc maintenant articulé comme suit :

- de 17h30 à 18h30, enfants du primaire
- de 18h30 à 19h30, ados,
- de 19h45 à 20h45, body karaté pour les dames et jeunes filles.

Les cours ont commencé le 16 septembre. A vos kimonos et tee-shirts !



■ Tennis de Table

La section Tennis de Table d'Ardon propose aux Ardonnais un accueil sur les créneaux suivants:

Les mardis

- de 16h30 à 18h : enfants de CE1 au CM2 (prise en charge possible des enfants à la sortie de l'école)
- de 17h45 à 19h : jeunes collégiens
- de 18h45 à 20h : jeunes lycéens et adultes

Les samedis

- de 9h à 9h45 : enfants de 3 à 5 ans
- de 9h45 à 10h30 : enfants de 6 à 8 ans
- de 10h à 11h : enfants de 9 à 11 ans
- de 11h à 12h30 : collégiens, lycéens et adultes

Les créneaux sont encadrés par des éducateurs sportif diplômés ou par un joueur de niveau régional.

Nous accueillons aussi bien des joueurs motivés par la compétition que celles ou ceux qui préfèrent se rencontrer autour d'une activité ludique.

Retrouvez toutes nos associations sur www.ardon45.fr rubrique « les associations »

Recherche Adjoint d'Animation en Contrat Durée Déterminée 7 mois

Dans le cadre du départ à la retraite de l'agent en poste, la commune recrute un agent à temps partiel pour ses services périscolaires.

Mission du poste

- Garantir la sécurité des enfants et entretenir des relations avec les familles.
- Accueillir et prendre en charge les enfants, (maternelles et élémentaires) matin midi et soir en dehors des horaires scolaires.
- Participer à l'éveil des enfants.
- Gérer le local (matériel + administration).

Profil du candidat (e)

- BAFA
- CAP petite enfance ou profil ATSEM apprécié.
- Bonne connaissance de l'enfance.
- Travail en équipe (communication, écoute)
- Prise de responsabilité et reporting.
- Rigueur dans l'organisation.
- Grande ponctualité et disponibilité.

Conditions du recrutement

- Contrat de 22h par semaine soit 5,75h par jour en coupure sur 4 jours
- Rémunération statutaire.
- Adhésion CNAS
- Déjeuner inclus.
- Poste à Pourvoir à partir du 1^{er} décembre 2011

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le 31 OCTOBRE 2011 à : Mme Payen, Secrétaire Générale, MAIRIE – 121 Route de Marcilly 45160 ARDON ou par mail à mairie@ardon45.fr.

Recherche Adjoint Administratif en Contrat Durée Déterminée 6 mois

Dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité, la commune recrute un agent à temps plein pour son service administratif.

Mission du poste

- Accueil du public, physique et téléphonique, gestion du courrier, état civil, préparation des élections, suivi comptable, urbanisme.
- Assistance de la Secrétaire de Mairie, travail polyvalent sur dossier.

Profil du candidat (e)

- Sens du contact et du service public, du travail en équipe. Qualités relationnelles.
- Esprit d'initiative. Discrétion, rigueur et sens de l'organisation.
- Qualités rédactionnelles et disponibilité.
- Maîtrise des outils bureautiques.
- Niveau d'études : BAC + 2.
- Expérience souhaitée dans un poste similaire ou en secrétariat de direction.

Conditions du recrutement

- 35 heures : du mardi au samedi 12H
- Rémunération statutaire - Régime indemnitaire - Adhésion CNAS
- Possibilité de déjeuner sur place
- Poste à Pourvoir au mois de janvier 2012

Dimanche 16 octobre

3^{ème} Catch Musical

16h sous la structure

Lundi 17 octobre

Réunion du Conseil Municipal

Du 22 octobre au 2 novembre

Vacances scolaires

Jeudi 1^{er} novembre

Fête de la Toussaint

Eglise d'Ardon : messe à 9h

Vendredi 11 novembre

• **Eglise d'Ardon : messe à 10h**

• **Armistice 1918 : 11h Commémoration au monument aux morts**

Lundi 14 novembre

Réunion du Conseil Municipal

Dimanche 20 novembre

Randonnée : Les 25^{ème}

« chemins d'automne »

Samedi 26 novembre

Déchetterie : collecte des produits toxiques

Dimanche 3 décembre

Eglise d'Ardon : messe à 10h

Samedi 10 décembre

17^{ème} Festival

« La Saison des Couleurs »

Lundi 12 décembre

Réunion du Conseil Municipal

Du 17 décembre au 3 janvier

Vacances scolaires

Samedi 24 décembre

Eglise d'Ardon :

messe de Noël à 19h

Vendredi 6 janvier 2012

Vœux du Maire à la population, Salle de l'Ardoux à 18h

Mercredi 25 janvier 2012

Galette des anciens

Les « visiteuses d'un soir » !

Une colonie de cigognes a fait halte dans sa migration sur le château d'eau de notre village !

La majorité des cigognes d'Europe de l'Ouest qui ont été suivies en passant par notre région, hibernent en Afrique de l'Ouest et le plus souvent en Mauritanie.



© Nicolas Chevrier



préserve l'environnement en imprimant sa lettre municipale sur du papier PEFC issu de forêts gérées (gestion durable des forêts)

